

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Campagne contre la pollution de l'air**

## **Les arbres-poumons libérés de la pollution**

**Genève, le 14 avril 2009. Durant deux mois, les arbres-poumons de l'ATE Association transports et environnement ont été décorés dans les villes de Genève, Berne, Bellinzona et Chiasso dans le but de sensibiliser à la pollution atmosphérique et demander des mesures efficaces. L'ATE préconise l'introduction de zone à faibles émissions polluantes où seuls les véhicules plus propres peuvent circuler.**

Une phase importante de la campagne de l'ATE contre la pollution atmosphérique s'est achevée ces derniers jours. Les arbres-poumons emballés avec du tissu blanc et l'insigne « ceci est un poumon » dans plusieurs villes suisses ont été libérés. Le tissu, représentant la surface de nos poumons, a pu cumuler les dangereuses substances émises par les pots d'échappement. Les arbres-poumons avaient pour but de sensibiliser les passants sur la pollution et les conséquences de celles-ci sur notre santé. En Suisse, chaque année, 3000 personnes meurent de façon prématurée à cause de la pollution, sans compter les maladies respiratoires et cardio-vasculaires qui en suivent.

Les demandes de l'ATE liées à la campagne, notamment l'introduction de zones à faibles émissions polluantes ou Low Emission Zone (LEZ) ainsi que l'obligation de la pose du filtre à particules pour les camions, se poursuivent. Selon l'ATE, le canton de Genève - en accord avec la ville - doit permettre la concrétisation de ces zones dans le plus court délai. D'autres cantons tels que Berne et Zurich ont déjà montré leur intérêt à ces zones. Ceci permettrait de réduire les émissions polluantes venant du trafic et de limiter la pollution en ville et dans les agglomérations, comme c'est le cas dans les villes européennes où de telles zones sont déjà introduites. A Genève, ces dernières années, les valeurs annuelles des particules fines et des oxydes d'azote ont toujours largement dépassé les valeurs-limites contenues dans l'ordonnance sur la protection de l'air.

L'ATE-Genève remercie vivement la Ville de Genève et plus particulièrement son Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) pour sa précieuse collaboration dans l'emballage des arbres.

### **Pour de plus amples informations:**

Elisabeth Chatelain, vice-présidente de l'ATE-Genève, 079 322 79 48

Emilie Flamand, secrétaire de l'ATE-Genève, 076 575 91 03